

Image not found or type unknown



Comment demissionner quand on est engagé dans l'armée

Par **amarylise**, le **18/03/2013** à **12:25**

bonjour, a tousrnmon fils est engagé depuis 1 an et demi,s'est le voix qu'il avait choisi depuis tous petit, il veut tous quitter, s'est renseigné pour la quitter dans de bonne condition, trouver un CDi, Reprise des etudes ou trouver une formation, les portes se ferment. il lui on fait comprendre qu'il est impossible il a signé et lui font regretter sa décision en lui faisant faire des corvées et travaux d'intérêts généraux, il me parle de desertion , cela me fait peur, quesque qu'il risque? aura t il droit au chômage le temps de trouver un job, les portes du monde du travail seront-il ouvertes, es ce qu'il sera fiché? beaucoup de question me passe par la tête, mais je ne veux pas qu'il reste s'il souffre moralement, que faire? si vous avez un fils de 20 ans dans la même situation aidez moi. merci